



AVAP de Melun
**PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR
 DES SECTEURS PAYSAGERS**

- PERIMETRE DE L'AVAP

- LES ESPACES PUBLICS**

 - Les espaces publics à requalifier
 - Les espaces publics à préserver
 - Les parcs et jardins publics

- LES ALIGNEMENTS D'ARBRES À CONFORTER**

 - Alignements d'arbres structurant les entrées de ville
 - Alignements d'arbres structurant le tissu urbain
 - Alignements d'arbres structurant les berges de Seine
 - Alignements à créer

- LES PROMENADES DE LA SEINE ET DE L'ALMONT**

 - Promenade de la Seine et de l'Almont à conforter
 - Promenade de la Seine et de l'Almont à créer
 - Promenade de la Seine et de l'Almont à requalifier

- LES OUVRAGES DE LA SEINE À PRÉSERVER**

 - Les murs de clôture ou de soutènement liés à la Seine
 - Les ponts de la Seine
 - Les parapets
 - Les rampes

- LES ESPACES NATURELS DE L'ALMONT À PRÉSERVER**

 - Les prairies
 - Les bolséments
 - Les jardins privés de l'Almont
 - Les jardins partagés de l'Almont

- LES OUVRAGES DE L'ALMONT À PRÉSERVER**

 - Les ouvrages de l'Almont

- LES CIMETIÈRES**

 - Les cimetières
 - Les murs d'enceinte à préserver
 - Les cônes de vue à préserver
 - Les arbres d'alignement à préserver et à renforcer

- LES JARDINS PARTAGÉS (autres que ceux de l'Almont)**

 - Les jardins partagés